



DEMANDE D AIDE POUR FAIRE ENLEVER UN DROIT DE VISITE A UNE GRAND M

Par **NIMOU62**, le **05/11/2008** à **09:00**

bonjour a tous,

ceci est un appel a l aide.Ma mere nous a mis au tribunal voila 2ans pour avoir un droit de visite sur ma fille.Alors qu elle ne s en ai jamais occupée avant et que nous ne l avons pas empêchés de la voir.La juge des affaires de famille a statuer sur le fait que les visites s effectueraient a notre domicile et que le jour ou notre fillette de tout juste 3 ans serait prête elle pourrais aller la bas.Ensuite nous avons reçu une 2 eme convocation cette fois pour demande d argent que soit disant nous lui devons ainsi que des prejudices moraux. La encore le juge a refermé le dossier manque de preuve de ma mere car effectivement nous ne lui devons rien.Depuis les visites avec notre fille se degrade, ma mere nous menace a nouveau de nous mettre au tribunal pour pouvoir emmener notre fille avec elle lors des visites alors que l enfant ne veu pas.Dernière visite en date, ma mere nous a demandé si elle pouvait emmener notre fille au cirque avec son nouvel ami.Résultat de cette visite catastrophique, notre fillette nous a dis"le monsieur de mamy na pas été gentil avec p...."" mamy a dis que papa et maman était des menteurs et qu ils voulaient me faire du mal"Cela fais trois jours que je pleure sans cesse car nous sommes obligés d aller chez le pedopsy avec notre fille alors qu elle na rien demandé.Oui les grands parents ont le droit au visite mais on t ils le droit de detruire une petite fille de 3 ans et d imposer autant de souffrance au proche???

j aimerais vraiment avoir vos réactions et n hésiter pas a faire passer mon message de colere par rapport au loi qui sont generaliser et qui font énormément de dégats.....
merci d avance